

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

Etaient Présents 39 titulaires, 4 suppléants, 19 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

Pouvoirs :

Jean GASTOU	à	Jacques CAZAURANG
Jean CASABONNE	à	Martine MIRANDE
Jean-Claude COSTE	à	Marylise GASTON
Michel CONTOU-CARRERE	à	Claude LACOUR
Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Mailys DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	David CORBIN
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
Maïte POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
Jacques MARQUEZE	à	Marthe CLOT
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Suppléants :

Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Paule BERGES (excusée), André BERNOS (excusé), David MIRANDE (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jacques NAYA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Anne BARBET (excusée), Pierre ARTIGUET (excusé), Gérard BURS

Le 10 JUIL. 2018
SOUS-PREFECTURE
CLOCHON St MARIE

NAVETTES EN FETES 2018

Mme ETCHENIQUE indique que depuis plusieurs années, un dispositif « Navette en Fêtes » existe pour assurer le transport gratuit des jeunes vers les fêtes emblématiques, voire inscrites dans le patrimoine de notre territoire, telles que sont le Carnaval de GÉRONCE et les fêtes d'ESQUIÛLE.

Il s'agit d'un service qui permet aux jeunes de se rendre aux fêtes et d'en revenir en toute sécurité afin d'éviter certains drames, de tranquilliser les parents mais aussi de dynamiser les fêtes locales en les rendant plus accessibles.

A noter que les jeunes de moins de 15 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte pour profiter du transport.

Aussi, il est proposé de maintenir ce dispositif dont le coût devrait s'élever à 2 500 € pour l'année 2018.

Le crédit nécessaire sera inscrit au Budget Général 2018 (fonction mobilité) par décision modificative.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **MAINTIENT** le financement du dispositif « Navettes en Fêtes » pour l'année 2018,
- **AUTORISE Monsieur** le Président à régler les factures correspondantes,
- **ADOpte** le présent rapport.

REÇU
Le 13 JUL. 2018
SOUS-PREFECTURE
N. S. MARIE

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 05 juillet 2018

Suivent les signatures

Affiché le 18.07.18



A blue ink signature is written over a circular official seal of the Communauté de Communes du Haut-Midi-Pyrénées.



The official seal of the Communauté de Communes du Haut-Midi-Pyrénées, featuring a central emblem and the text 'Communauté de Communes du Haut-Midi-Pyrénées' around the perimeter.

Le Président



A blue ink signature of Daniel LACRAMPE is written over the official seal.

Daniel LACRAMPE